



BAREME D'HONORAIRE DE L'AGENCE

Tarifs en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021

Agence Guy Hoquet de La Londe
les Maures
119 avenue Albert Roux
83250 La Londe Les Maures

HONORAIRES VENTE

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et les cas échéant par l'acquéreur à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

Prix du bien	Honoraires (TTC)
00 à 160 000 €	8 000 €
De 161 000 € à 450 000 €	5 %
Au-delà de 451 000 €	4 %

Transaction sur terrain : 6%

Fonds de commerce : 7 %

Garage : 10%

HONORAIRES LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 Juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 Mars 2014 : « ... » Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égale à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n° 89-462 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant sur la modification de la loi n° 86-1290 du 23 Décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1^{er} Août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	8 €/M ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 €/M ²

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU BAILLEUR	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	8 €/M ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 €/M ²

HONORAIRES DE GESTION

Frais de gestion Mensuel	6 %	TTC du loyer mensuel HORS CHARGES
Assurance des loyers impayés	2,20 %	TTC du loyer mensuel CHARGES COMPRISES

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%